



Tel est le récit que Diodore nous a laissé de la fameuse bataille d'Himère : il est permis de douter qu'il soit exact dans tous ses détails. On prétendit que cette victoire avait été remportée le même jour que celle de Salamine. Certains parlent de la victoire des Thermopyles. Quelques années après, en 474, les Syracusains la complétaient en détruisant la flotte étrusque, dans les eaux de Cumes et en sauvant ainsi les Grecs de Campanie. En Occident comme en Orient, l'hellénisme triomphait des plus terribles assauts qu'il ait eu à subir. Sur le butin pris aux Carthaginois, Gélon fit des offrandes à Delphes et à Olympie ; Simonide, Eschyle, Pindare célébrèrent la gloire de leurs frères de Sicile. Carthage, découragée par ce désastre et craignant peut-être une expédition de Gélon en Afrique, n'avait pas tenté de renouveler une entreprise qui lui avait coûté si cher. Elle s'était hâtée de conclure la paix, dont les conditions furent assez douces pour elle. Les Grecs devaient s'estimer heureux d'avoir échappé à une catastrophe. Ils voulaient probablement se débarrasser des Carthaginois pour être libres d'intervenir en Orient, où la victoire de Salamine n'avait pas terminé la guerre : ils savaient qu'on leur reprochait de n'avoir pas pris part à la lutte contre Xerxès. On peut aussi supposer que Gélon ne désirait pas expulser définitivement les Carthaginois de la Sicile; le profit aurait été surtout pour l'émule de Syracuse, Agrigente, qui dominait dans l'Ouest de l'île. Carthage dut payer une indemnité de guerre de deux mille talents d'argent, élever deux temples où le texte du traité fut exposé, promettre de s'abstenir

de sacrifices humains. Ses alliés traitèrent aussi avec Gélon, qui les épargna, sans doute plus par politique que par humanité. Diodore écrit que Carthage rémunéra, par une couronne de cent talents d'or (un peu plus de deux kilos et demi), le service que la femme de Gélon, Damrété, prétendait lui avoir rendu en aidant à la conclusion de la paix. Une clause du traité qu'elle conclut avec Denys l'Ancien, en 405, prouve qu'elle avait depuis longtemps des possessions dans l'Ouest de l'île. Renforça-t-elle la population des vieilles villes phéniciennes ? Pausanias dit qu'elle envoya à Motyé des Phéniciens et des Libyens ; mais il y a peut-être là une confusion avec la ville de Lilybée, fondée par Carthage au début du IV<sup>e</sup> siècle, pour remplacer Motyé. À propos d'événements qui se passèrent en 391, Diodore qualifie Motyé de colonie des Carthaginois, ἀποικὸς Καρχηδονίων (*Apoikos Karkédonionn*). Si le fait est exact, l'envoi de colons peut avoir eu lieu un certain nombre d'années après la bataille d'Himère. Meltzer croit que Motyé, Palerme, Solonte et les Élymes restèrent à peu près indépendants jusque vers le milieu du Ve siècle.

Carthage garda ses possessions de Sicile et les Grecs purent craindre, peu d'années après la bataille d'Himère, qu'elle ne reprit l'offensive. Cependant elle ne recommença la guerre qu'à la fin du Ve siècle. Il était nécessaire aux Carthaginois de disposer de Pantelleria, entre la Sicile et l'Afrique. Tout en laissant aux Phéniciens de cette île leur indépendance nominale, ils durent se les attacher par une alliance étroite, au VI<sup>e</sup> siècle au plus tard. Orsi est disposé à croire qu'ils s'assurèrent la possession de Pantelleria au début du VII<sup>e</sup> siècle. On a découvert dans l'île des poteries corinthienne et des figurines en terre cuite qui datent du VI<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas impossible qu'elles aient été apportées de Carthage, car des objets semblables se retrouvent dans

les tombes de cette ville. Au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, le Périple grec qui porte à tort le nom de Scylax indique l'occupation par les Carthaginois des îles de Méli<sup>t</sup>é (Malte), de Gaulos (Gozzo) et de Lampas (Lampédouse, à l'Ouest-Sud-Ouest de Malte). Le Périple indique une distance d'un jour entre Pantelleria et le cap Lilybée, ce qui prouve que l'île servait de point de relâche. Les catacombes de Lampédouse ne sont sans doute pas puniques. Étienne de Byzance qualifie Méli<sup>t</sup>é de colonie des Carthaginois. Tite-Live mentionne la garnison carthaginoise qui occupait Malte en 218. Il est possible que ceux-ci y aient envoyé de nouveaux colons, après qu'ils eurent pris possession de l'île : on ne sait quand, peut-être au VII<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle. Vers le VI<sup>e</sup> siècle, Mayr remarque que la façon dont Héculée indiquait Gaulos : Γαῦλος, νήσος τή Καρχηδόνη (*Gaulos nésos té Karkedoni*) permet de supposer que cette île appartenait alors aux Carthaginois.

